



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E146445

VALABLE JUSQU'AU 04/12/2026

ÉDITÉ LE

27/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/02/2009

Forme juridique : SARL

Capital : 2 040

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON

Siret : 510 318 942 00024

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5402702

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 055137140008

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 055137140030

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : AVENIR ET CONFORT

126 AVENUE GEORGES CLEMENCEAU
85150 LES ACHARDS

Téléphone : 02 51 46 60 06

Fax :

Portable : 06 15 70 35 96

Site Internet : <http://www.avenir-et-confort.fr>

E-mail : ichaigne.aveniretconfort@gmail.com

Responsabilité légale :
SIRE FRANÇOIS GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Effectif moyen : 9

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	30/11/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/12/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	30/11/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.